

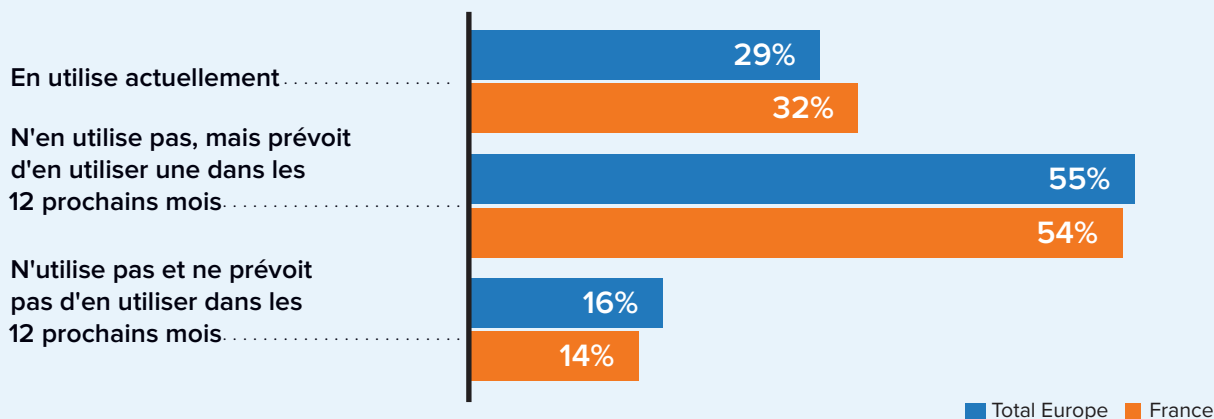
La France, le marché le plus exigeant au monde en matière de souveraineté numérique



Rahiel Nasir
Research Director, European
Cloud Practice, IDC

L'intérêt pour la souveraineté numérique, en particulier pour la souveraineté des données et le cloud souverain, gagne du terrain en Europe. Au total, 84 % des entreprises qui utilisent des technologies et des services de cloud computing sur l'ensemble du continent déclarent déjà utiliser des solutions de cloud souverain ou prévoient de le faire dans les 12 prochains mois (source : *IDC Cloud Survey, 2023*, menée dans la zone EMEA en août 2023).

Votre entreprise utilise-t-elle actuellement des solutions de cloud souverain ou prévoit-elle d'en utiliser dans les 12 prochains mois ?



Bien que le cloud souverain fasse l'objet d'une attention particulière sur tous les marchés inclus dans l'étude d'IDC, de nombreux regards sont tournés vers la France. Dans l'Hexagone, 86 % des entreprises utilisent actuellement le cloud souverain ou prévoient de le faire dans les 12 prochains mois. En outre, les entreprises françaises sont celles qui investissent le plus dans le cloud souverain. Lorsqu'on leur demande dans quel environnement IT elles dépensent la plus grande partie de leur budget IT, 8 % des entreprises interrogées dans le pays ont choisi le cloud souverain.

Pourquoi ?

Moteurs du marché du cloud souverain en France

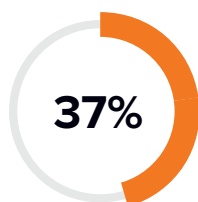
La France est à l'avant-garde en matière de souveraineté numérique. Le gouvernement du pays appelle en effet à ce que les données européennes soient conservées sur le sol européen et principalement par des fournisseurs européens. Par conséquent, l'administration française s'est mise à façonner certaines des règles les plus strictes en matière de prestation et d'utilisation du cloud, notamment avec SecNumCloud, un framework de qualification de cybersécurité développé par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Le framework protège les services cloud contre les juridictions non européennes grâce à une combinaison de mesures techniques, opérationnelles et juridiques. Les solutions

qui réussissent la qualification reçoivent le Visa de Sécurité ANSSI qui garantit aux utilisateurs que le fournisseur assure l'isolation du système d'information, limite l'accès aux ressources qui supportent le service, et s'applique uniquement à la législation européenne par opposition à toute législation extraterritoriale (en général, la loi américaine « Clarifying Lawful Overseas Use of Data » - le CLOUD Act -, à laquelle sont soumis les fournisseurs de services cloud basés aux États-Unis). Pour les organismes gouvernementaux français, la doctrine du « Cloud au centre », ou « centrée sur le cloud », impose l'utilisation de SecNumCloud pour héberger des données sensibles.

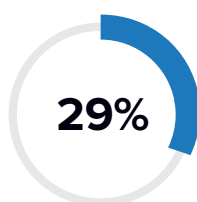
L'Allemagne dispose d'un programme de certification de sécurité dans le cloud similaire via son Cloud Computing Compliance Criteria Catalogue (C5), tel que prescrit par l'Office fédéral de la sécurité des technologies de l'information (BSI). L'attestation C5 vise à s'assurer que les services cloud en Allemagne répondent à des exigences de sécurité strictes, en assurant la confiance des utilisateurs et en favorisant l'adoption sécurisée du cloud, comme dans le cadre de la réglementation SecNumCloud.

Sans surprise, compte tenu de l'importance accordée à la sécurité, la première réponse des entreprises françaises, interrogées sur ce qui les motive à utiliser le cloud souverain, est la nécessité d'améliorer la cybersécurité. Cela s'aligne sur ce que nous voyons dans toute l'Europe. Les deux principaux facteurs suivants sont l'augmentation de l'utilisation du cloud, ainsi que la conformité et les réglementations du secteur. Toutefois, la situation en France est différente. Les entreprises y sont davantage guidées par la législation, la protection des données et la conformité, qui sont toutes au cœur des exigences nationales SecNumCloud et du RGPD.

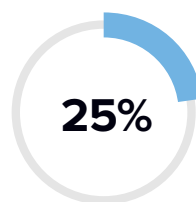
Quels sont les principaux facteurs qui ont motivé votre entreprise à utiliser le cloud souverain ? Réponses de la France :



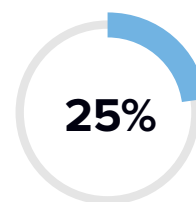
La nécessité d'améliorer la cybersécurité



Législation nationale ou régionale



Protection contre les demandes de données extraterritoriales



Conformité et réglementations du secteur

Source : IDC Cloud Survey, 2023, août, EMEA ; France, n = 112

L'administration, les services IT et les logiciels, et la fabrication par processus sont les trois principaux secteurs industriels français dans lesquels les entreprises prévoient d'utiliser des solutions de cloud souverain au cours des 12 prochains mois. Mais les entreprises sont confrontées à plusieurs défis. Lorsqu'on leur a demandé d'identifier leurs principaux défis en matière d'utilisation des solutions de cloud souverain, les entreprises françaises ont cité les coûts élevés, l'examen et la classification des données, ainsi que la complexité élevée comme les 3 principaux obstacles. Elles sont ainsi à la recherche de prestataires qui disposent des compétences et de l'expertise nécessaires pour les aider à surmonter ces difficultés.

La demande en solutions de souveraineté numérique en Europe devrait augmenter dans les années à venir. Les entreprises cherchent en effet à se conformer aux règles et réglementations de plus en plus strictes ainsi qu'à étendre leur utilisation du cloud. En France et en Allemagne en particulier, de nombreuses entreprises sont de plus en plus préoccupées par la protection de leurs données et par le cloud. Ces utilisateurs considèrent la mise en œuvre de solutions cloud souverain comme un moyen d'améliorer leurs postures de cybersécurité.

Message du sponsor

Pour IONOS, assurer la sécurité technique et la souveraineté numérique à ses clients en France et dans le reste de l'Europe est primordial. Les entreprises doivent avoir la capacité d'agir et d'être protégées contre les cybermenaces et la dépendance politique.

IONOS

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur



Info Snapshot, sponsorisé par IONOS SE
juin 2024 | IDC #EUR252242524

@idc

@idc

idc.com